

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 6 (1933)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Union Suisse pour l'Amélioration du Logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique

Union Suisse pour l'Amélioration du Logement.

Le **comité central** de l'U.S.A.L. s'est réuni à Olten, le 11 février 1933, sous la présidence de M. H. Peter, de Zurich.

Assemblée générale.

Il s'est occupé, en premier lieu, de l'organisation de la prochaine assemblée générale de la société qui aura lieu, cette année, en Suisse romande. Répondant à l'invitation qui lui a été adressée par la Société Coopérative d'Habitation de Genève, le Comité a décidé que l'assemblée siégerait dans cette ville le 13 et le 14 mai. Le programme comprendra deux conférences publiques qui traiteront de questions relatives au logement, l'une consacrée spécialement à Genève, l'autre destinée à renseigner le public romand sur l'activité déployée, ces dernières années, dans ce domaine, en Suisse allemande.

Une visite de la ville et des principaux groupes d'habitations économiques récemment construits, est prévue.

Questions administratives.

M. H. Peter qui préside, depuis nombre d'années, avec autant de compétence que de dévouement, aux destinées de l'U.S.A.L. ayant manifesté l'intention de se retirer, le Comité central unanime l'a prié d'accepter une réélection.

M. Irniger, trésorier, a donné lecture des comptes qui seront présentés à l'assemblée générale. La situation financière de la Société s'est améliorée au cours du dernier exercice.

Les Coopératives et la crise.

Le Comité central a élaboré un questionnaire qui sera adressé à toutes les sociétés coopératives d'habitation dans le but d'obtenir des renseignements sur les mesures prises par ces sociétés pour traverser la crise économique actuelle, en particulier sur la baisse des loyers et les dispositions prises pour assurer la rentabilité des immeubles.

L'impôt de crise et le logement.

Le Comité de l'Union suisse des locataires (Schweizerischer Mieterverband) a adressé au Comité de l'U.S.A.L. une lettre dans laquelle il expose qu'un des avantages de l'impôt fédéral de crise, préconisé dans certains milieux politiques, serait de procurer des fonds destinés à l'amélioration du logement, en Suisse. L'assainissement des vieux quartiers de nos villes et la construction de nouvelles habitations seraient un moyen tout indiqué de procurer du travail aux chômeurs.

L'U.A.S.L. aurait-elle intérêt à soutenir, sinon

directement, du moins indirectement la campagne organisée en faveur d'un impôt de crise, en fournissant des renseignements et données statistiques sur l'état des logements en Suisse, sur les besoins qui se font sentir et les projets de construction qui sont à l'étude?

La discussion qui s'est ouverte à ce sujet, a été du plus grand intérêt. Mais l'opinion qui s'est fait jour dans toutes les déclarations des membres du Comité représentant pour la plupart, d'importantes sociétés coopératives d'habitation, a été d'**opposer un refus de principe** à l'invitation du Comité de l'Union Suisse des locataires.

Sans discuter même la question de l'impôt de crise, le Comité de l'U.S.A.L. s'est placé au seul point de vue que puisse admettre une association qui veut travailler uniquement à l'amélioration du logement, dans tous les milieux de notre population, en usant de tous les concours officiels ou privés.

D'autre part, les représentants des sociétés coopératives d'habitation se sont montrés très nettement opposés à l'idée de mêler la politique à l'action que veulent exercer ces sociétés dans le domaine économique et social, au sens le plus large de ce mot. On est que trop porté, déjà, dans notre pays, à voir dans les coopératives, des organisations à tendance politique. La seule attitude admissible est celle de l'expectative. L'U.S.A.L. est prête à intervenir lorsque les circonstances lui permettront de le faire, sans sortir de la ligne de conduite qu'elle s'est tracée, pour la défense des intérêts généraux qu'elle représente.

L'aide aux coopératives d'habitation.

En fin de séance, le Comité central, a examiné plusieurs demandes de prêts temporaires, sur le Fonds de roulement dont dispose la Société, demandes émanant de la *Familienheim Genossenschaft* à Zurich, qui se propose de construire 74 maisons familiales, de l'*Allgemeine Baugenossenschaft* à Zurich, la *Genossenschaft am Hackberg* à Bâle, l'*Allgemeine Baugenossenschaft* à Lucerne. Toutes ces sociétés coopératives ont présenté des projets pour des groupes d'habitation importants, prévoyant des maisons pour une ou plusieurs familles, de types très divers, plus ou moins discutables, mais qui relèvent tous le souci de serrer de près le problème du logement, en tenant compte des données techniques modernes et des expériences faites.

On constate que l'activité constructive des coopératives d'habitation, en Suisse allemande, n'est pas près de ralentir. C'est un signe de vitalité que l'on peut noter avec satisfaction.

Fred. G.